BALO

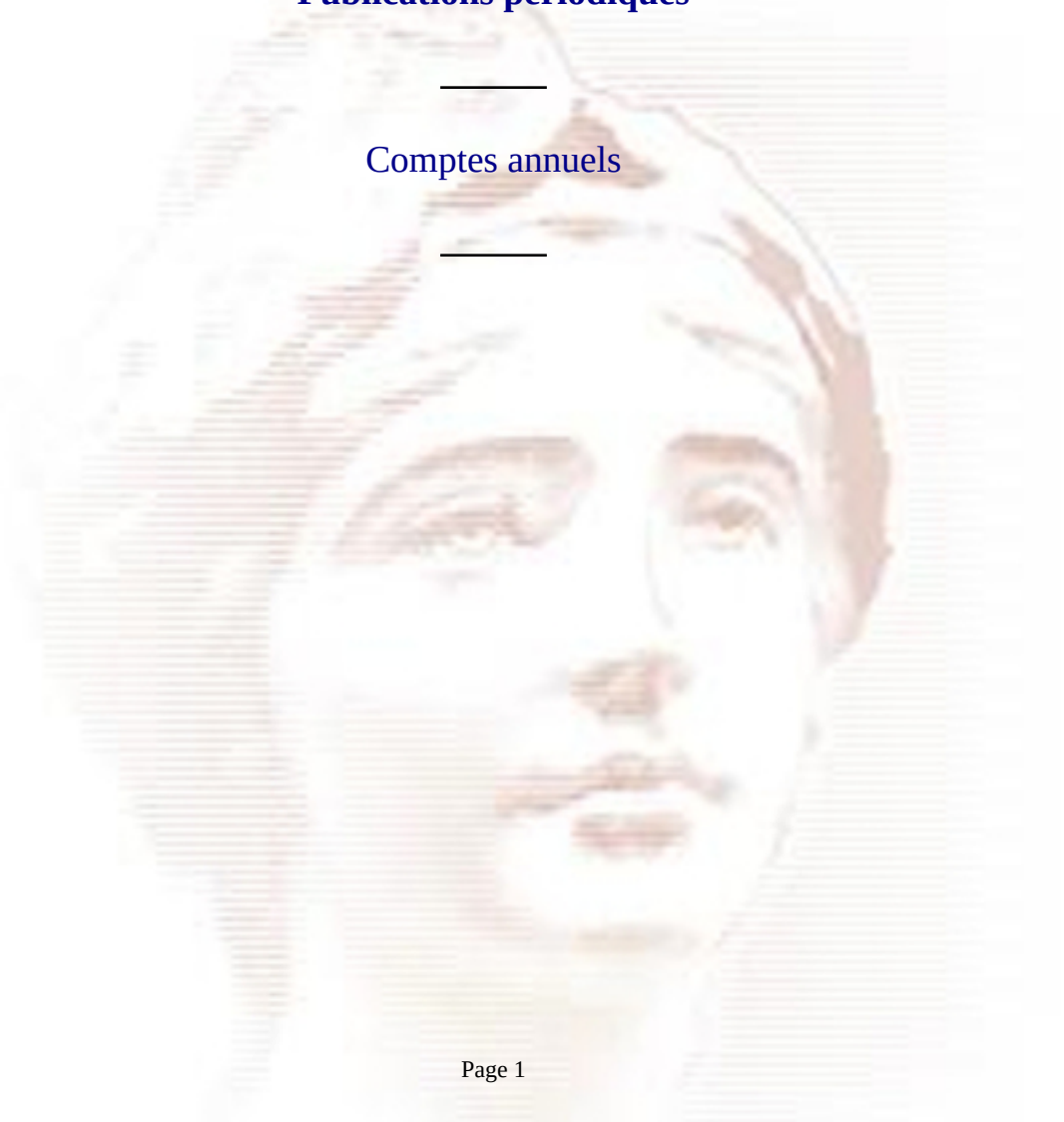
BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Publications périodiques

Comptes annuels



PUBLICATIONS PERIODIQUES

———————

COMPTES ANNUELS

CHAMPEIL S.A.

Société Anonyme au capital de 1 002 000 euros

Siege social : 9 cours de Gourgue 33000 BORDEAUX

422 684 027 RCS Bordeaux

***

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	2 418 615		2 418 615	2 864 135
Chiffres d'affaires Nets	**2 418 615**		**2 418 615**	**2 864 135**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			8 000	2 000
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			21 212	17 627
Autres produits			0	499
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			**2 447 828**	**2 884 261**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			1 162 912	1 207 466
Impôts, taxes et versements assimilés			120 796	142 917
Salaires et traitements			800 322	896 844
Charges sociales			340 213	362 188
Dotations aux amortissements sur immobilisations			41 916	20 471
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			9 083	23 333
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			14 002	12 009
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			**2 489 243**	**2 665 229**
RESULTAT EXPLOITATION			**-41 416**	**219 032**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			5 340	515
Reprises sur provisions et transferts de charges				1 300
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			2 248	2 860
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			**7 588**	**4 675**
Dotations financières aux amortissements et provisions			32 257	5 484
Intérêts et charges assimilées				139
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			105	4 921
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			**32 362**	**10 544**
RESULTAT FINANCIER			**-24 774**	**-5 869**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			**-66 189**	**213 163**

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 500	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**6 500**	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	44	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 500	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**6 544**	
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L	**-44**	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-10 911	53 278
TOTAL DES PRODUITS	**2 461 916**	**2 888 936**
TOTAL DES CHARGES	**2 517 238**	**2 729 051**
R E S U L T A T N E T	**-55 322**	**159 885**
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

BILAN ACTIF

	31/12/2023 (12 mois)			31/12/2022 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	1 122	1 122		
Fonds commercial	61 939		61 939	45 736
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	499 188	285 205	213 983	80 167
Immobilisations en cours				125 469
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	143 755	44 998	98 758	191 208
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 706		3 706	7 306
ACTIF IMMOBILISE	**709 710**	**331 325**	**378 385**	**449 886**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				18 009
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	1 323 346	131 583	1 191 763	1 166 511
Fournisseurs débiteurs	1 160		1 160	4 705
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices	43 717		43 717	83 753
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	80 507		80 507	44 401
Autres	5 651		5 651	7 717
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	609 796	37 741	572 056	444 692
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	68 706		68 706	486 256
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	70 662		70 662	30 088
ACTIF CIRCULANT	**2 203 544**	**169 324**	**2 034 221**	**2 286 132**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 913 254**	**500 648**	**2 412 606**	**2 736 018**

BILAN PASSIF

	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Capital social ou individuel	1 002 000	1 002 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	100 200	100 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	663 519	563 634
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-55 322**	**159 885**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**1 710 397**	**1 825 719**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Découverts, concours bancaires	22 990	
Emprunts et dettes financières diverses	2 700	
Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	290 419	357 881
Personnel	91 281	220 306
Organismes sociaux	105 533	159 904
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	171 347	143 333
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	17 939	25 275
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		3 600
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**702 209**	**910 299**
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**2 412 606**	**2 736 018**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a réalisé au cours du 4ème trimestre 2024 une TUP avec sa filiale CHAMPEIL CORPORATE FINANCE.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.
Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Spécificité fonds de commerce :

- Application à cette entité
La société a considéré que le fonds commercial inscrit à l'actif avait une durée non limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.
Un test de dépréciation a été mis en œuvre pour s'assurer de l'absence de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes.
Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 45 735 €uros.

Au 31 décembre 2023, la valeur actuelle de l'entreprise a été déterminée, il ressort une valeur d'usage supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société.
Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➢ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➢ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➢ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.
Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➢ Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours du jour. Les écarts constatés sur l'exercice entre le cours d'enregistrement et le cours du jour du règlement sont comptabilisés en différences de change dans le résultat financier.
A la clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture.

Les opérations faisant l'objet d'une couverture de change sont enregistrées au cours de la couverture.

➢ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➢Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1er avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31/12/2023 est de 3.20 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.